



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement 2024-2025

MESSAGE DU PRÉSIDENT du conseil d'établissement

Au cœur de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, l'école d'éducation internationale Filteau accueille environ 650 élèves, du préscolaire à la 6e année. Depuis 2008, l'école est fière d'offrir le Programme primaire du Baccalauréat international (IB), une approche pédagogique reconnue à l'échelle mondiale, qui favorise le développement de jeunes curieux, ouverts sur le monde et engagés dans leur communauté. Tout cours de l'année, les élèves explorent ainsi différentes thématiques grâce à des modules de recherche qui enrichissent le curriculum régulier. L'objectif est de former des jeunes sensibles aux enjeux mondiaux et capables de pensée critique.

L'enseignement de l'anglais occupe également une place importante dans le parcours scolaire de l'école. Il est notamment bonifié par plusieurs initiatives, dont un partenariat avec le programme Odyssée pour soutenir le développement de la conversation anglaise chez les élèves via la présence d'un moniteur de langue, une augmentation du nombre de périodes au 3e cycle, ainsi que des activités d'anglais offertes en parascolaire. L'école reconnaît ainsi l'importance de maîtriser une langue seconde dès le primaire et permet à ses élèves de s'intégrer facilement dans les programmes demandant l'anglais avancé offerts par plusieurs écoles secondaires de la région.

L'environnement physique de l'école est aussi un véritable atout. Le parc-école, adapté aux différents groupes d'âge, propose des aires de jeux modernes et sécuritaires (modules, terrains de balle, paniers de basketball, cibles murales, etc.) et un accès privilégié à des installations municipales comme des terrains de soccer et de tennis, une piscine extérieure, des jeux d'eau et des patinoires. La vie scolaire est finalement enrichie par une offre parascolaire dynamique. Les élèves peuvent s'inscrire à une variété d'activités telles que minibasket, karaté, danse, science et magie et bien plus encore.

Chaque année, l'école Filteau termine son année scolaire par une comédie musicale grandiose interprétée par tous les élèves de 6e année et vu par près de 1000 personnes. Cette tradition, solidement ancrée dans la culture de l'école, offre aux élèves une occasion unique de développer leur confiance en eux et leur sens du travail d'équipe. La passion et le dévouement de l'équipe-école et de plusieurs bénévoles contribuent à faire de cet événement un moment marquant pour les élèves, leurs familles et toute la communauté.

Mais au-delà de tout cela, une école c'est surtout un environnement où chaque élève peut s'épanouir, apprendre, se développer et se préparer au monde de demain : son monde. Et pour s'épanouir et se développer il faut de la place! À cet égard 2024-2025 fut une année importante avec l'arrivée des quatre nouvelles classes modulaires, reflet de la vitalité et de la croissance continue de notre communauté scolaire.

Par ailleurs, de la rentrée scolaire avec sa traditionnelle épiluchette de blés d'inde aux célébrations de fin d'année avec ses non-moins traditionnels jeux gonflables, en passant par les événements marquants comme la comédie musicale des 6e années, les activités culturelles et sportives, les projets académiques ou encore la dictée et la course de la Fondation, chaque moment a contribué à solidifier les fondations de cette grande maison qu'est notre école. Même les imprévus, peut-être moins spectaculaires que dans les dernières années, mais toujours présents, ont permis de

démontrer la force de l'équipe-école et sa capacité à s'adapter sans jamais perdre de vue l'essentiel : la réussite et le bien-être des élèves.

Dans ce contexte, le Conseil d'établissement a poursuivi sa mission de gouvernance locale avec rigueur et transparence. En effet, le Conseil d'établissement réunit des parents et des membres du personnel de l'école selon les modalités prescrites dans la Loi sur l'instruction publique du Québec. Son rôle est défini par cette même loi et regroupe un ensemble de pouvoirs et de responsabilités en matière de services éducatifs, de services extrascolaires et de ressources financières et matérielles. Il est une instance de gouvernance scolaire locale qui permet d'échanger et de se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible aux élèves.

Tout au long de l'année, je tiens à souligner que les échanges avec la direction, le personnel et les parents ont toujours été empreints de respect et d'un souci commun d'améliorer notre école. Je tiens aussi à remercier sincèrement tous les membres du conseil pour leur engagement, leur disponibilité et leur volonté de contribuer activement à la vie scolaire. Un merci tout aussi chaleureux à la direction (et notamment à Mme Isabelle Lacombe), aux enseignants, aux membres du personnel de soutien, aux parents et, bien sûr, aux élèves, pour leur rôle essentiel dans ce projet collectif.

En somme, l'année 2024-2025 nous aura permis d'ajouter une nouvelle pierre à l'édifice de l'école Filteau. Et si cette école est si solide, c'est parce que, d'année en année, les pierres qu'on y ajoute sont faites de valeurs humaines fortes et d'une volonté de toujours guider chaque élève vers son plein potentiel!

Au plaisir de poursuivre avec vous la construction de NOTRE école en 2025-2026!

Jean Francoeur

Jean Francoeur

Président du conseil d'établissement 2024-2025

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	9
Annexes	10

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement (CE) de l'école Filteau est composé de 15 personnes (incluant les membres parents substitut). La présidence et la vice-présidence doivent être assurées par des membres parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire.

Nom et prénom	Titre
M. Jean Francoeur	Parent - Président (2e année d'un mandat de 2 ans)
M. Ayoub Hentati	Parent - Vice-président (1ere année d'un mandat de 2 ans)
Mme Josée Boudreault	Parent - Trésorière (2e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Catherine Vaillancourt	Parent - Représentante au comité de parents (1ere année d'un mandat de 2 ans)
Mme Anne-Laure Rollin	Parent - Représentante substitut au comité de parents (1ere année d'un mandat de 2 ans)
Mme Maude Bérubé-Bureau	Parent substitut (mandat d'un an)
M. Louis-Charles Brisson	Parent substitut (mandat d'un an)
Mme Dominique Garneau	Représentante des professionnels (mandat d'un an)
Mme Isabelle Bouchard	Représentante du service de garde (mandat d'un an)
Mme Annick Rompré (1 ^{ère} partie de l'année) et Mme Léa Morin (CE d'août 2025)	Représentante du personnel de soutien (mandat d'un an)
Mme Claudia Langevin	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Annie Masson	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Isabelle Lacombe	Directrice (mandat d'un an)
Mme Véroniques Desgagnés et Mme Susie Goulet (à partir de janvier 2025)	Directrice adjointe (mandat d'un an)
Mme Caroline Robert	Membre de la communauté (mandat d'un an)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et toute personne qui souhaite y assister peut le faire. Le public ne peut toutefois pas intervenir durant l'assemblée sauf pendant la période de questions lui étant réservée et après y avoir été autorisé par le président.

Les décisions sont généralement prises lors des rencontres du CE. Certaines décisions peuvent également être prises à la suite d'échanges courriels. En 2024-2025 cette façon de procéder n'a été utilisée que dans les cas où le Conseil doit autoriser la tenue d'une sortie scolaire alors

qu'aucune rencontre n'est prévue dans un délai permettant de le faire. Cette procédure a permis de ne pas convoquer de séance extraordinaire.

En 2024-2025, les rencontres du conseil ont eu lieu aux dates suivantes :

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
01-10-2024	Ordinaire
05-11-2024	Ordinaire
10-12-2024	Ordinaire
11-02-2025	Ordinaire (en virtuel)
22-04-2025	Ordinaire
10-06-2025	Ordinaire
26-08-2025	Ordinaire (en virtuel)

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois- année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	---	---	Ne s'applique pas
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	08-2025	Adopté à l'unanimité	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	08-2025	Approuvé à l'unanimité	
Approbation des contributions financières exigées	04-2025	Approuvé à l'unanimité	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	04-2025	Approuvé à l'unanimité	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2025	Approuvé à l'unanimité	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	06-2025	Adopté à l'unanimité	
Approbation des thématiques des journées pédagogiques 2025- 2026 organisées par le service de garde	06-2025	Adopté à l'unanimité	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	11-2024	Avis demandé	Un avis est demandé concernant le cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Le CE a approuvé le cadre en y apportant certains commentaires.
	04-2025		Un avis est demandé à tous les CE du Centre de services sur les nouvelles règles de désignation des parents membres du CCSEHDAA. Le CE discute des règles proposées

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	---	---	Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	---	---	Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents	---	---	L'école transmet un communiqué mensuel aux parents dans lequel les principales discussions et décisions du CE sont rapportés. Les ordres du jours et les procès-verbaux du CE sont accessibles à partir du site web de l'école.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2025	---	Voir point sur grille matière
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2024	Approuvé à l'unanimité	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2025	Approuvé à l'unanimité	Les périodes d'enrichissement en anglais sont reconduites. L'art dramatique offert au 3 ^e cycle sera enseigné par un enseignant de 5 ^e ou 6 ^e année. Cette particularité permet d'aller chercher 2h d'anglais de plus par cycle (spécialité). L'implication des enseignants est soulignée par le CE.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Voir commentaire	Approuvé à l'unanimité	Oct 2024 Le CE a approuvé le calendrier des activités éducatives de chaque année. En plus, certaines activités ont été approuvées en cours d'année par les membres du CE via des consultations courriel. Le CE a également approuvé les modifications à l'horaire qui lui ont été présentées en cours d'année dont notamment celles pour le voyage à New-York des 6 ^e années, les activités de Noël, la comédie musicale et les activités de fin d'année.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation des parents	---	---	Au besoin, la direction de l'école a sondé les parents via des outils informatiques. Le CE n'a pas été impliqué, mais a été tenu au courant des démarches lorsque cela était requis
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	10-2024	---	À la demande du CE, le conseil des élèves de l'école a été sollicité pour consulter les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années sur un sujet leur tenant à coeur. Le conseil des

			élèves a retenu la thématique des modules de recherches devant être menés à chaque année. Les résultats du sondage ont été présenté par des élèves du conseil des élèves.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	10-2024	Approuvé à l'unanimité	En plus, certaines activités ont été approuvées par les membres du CE via des consultations courriel
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	02-2025	Approuvé à l'unanimité	02-2025 Le CE approuve le choix de la direction pour la photographie qui fera les photos scolaires de l'année 2025-2026 (Fotosko)
	04-2025	Approuvé à l'unanimité	04-2025 Le CE approuve le renouvellement du service de traiteur (CuisineExpress)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	04-2025	---	Le CE est informé que l'école devra prêter 7 locaux au camp pour l'été 2025.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Multiple	Toujours approuvé à l'unanimité	Oct 2024 La direction de l'école informe le CE de la fin du projet du projet de sécurité routière pour lequel l'école avait reçu des sommes de la Ville de Québec Oct 2024 Le CE autorise l'école à recueillir de l'argent pour Leucan dans le cadre de l'Halloween Déc 2024 Le CE autorise l'école à recueillir de l'argent pour Enfant Soleil dans le cadre de la journée « Porte ton pyj ». Le CE approuve également le projet de vente de bougie entrepreneurial des 5^e année (SDG) Tout au long de l'année, le CE a été mis au courant et a approuvé les activités de financement notamment liés à la comédie musicale (vente de t-shirt, lithographie, etc.)
Adoption du budget annuel de l'établissement	10-2024	Adopté à l'unanimité	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Aide aux parents – Offre de conférences	10-2024	Adopté (membres parents seulement)	Les parents du CE choisissent d'abonner tous les parents de l'école au site Moozoom. Cet abonnement permettra aux parents d'approfondir avec leurs enfants des thématiques abordés en classe via différentes activités.
Adoption du budget service de garde	06-2025 08-2025	Adopté à l'unanimité	Adopté lors de la rencontre de juin, mais a été représenté en août pour informer les membres du CE des coûts fixés par le MEQ
Vérification des mesures prévues à la Loi sur la laïcité de l'État par le MEQ	12-2024	Voir commentaire	Le CE est informé que l'école subira une vérification de sa conformité à la Loi sur la laïcité par le Ministère de l'Éducation (comme plusieurs autres écoles à travers la province).

2.3 Résultats obtenus

Les discussions tenues et les décisions prises par les membres du Conseil d'établissement ont permis l'atteinte des objectifs souhaités.

Annexe

Rapport de la trésorerie



École d'Éducation Internationale Filteau

Conseil d'établissement - EN BUDGET

Rapport financier 2024-2025
(du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025)

RECETTES OU ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

Budget pour l'année scolaire 2024-2025	742,00 \$
Allocations diverses et autres recettes pour 2024-2025	- \$

Total des recettes ou allocations budgétaires : 742,00 \$

DÉBOURSÉS

Description (par type de déboursés)	Montant
1. Remboursement de frais de fonction	- \$
2. Honoraires professionnels	- \$
3. Papeterie-fournitures	- \$
4. Frais de garde	- \$
5. Dépenses diverses	- \$
6. Projet de sécurité Routière	- \$
7. Dépenses Repas	602,34 \$
8.	- \$
9.	- \$
10.	- \$
11.	- \$
12.	- \$
Total des déboursés:	<u>602,34 \$</u>

SOLDE À LA FIN 2024-2025

139,66 \$

Budget non-transférable à l'année prochaine

Signature: Jean Francoeur

2 sept 2025

Nom du Président (en lettres mouillées) : Jean Francoeur

Date

Signature: Josée Boudreault

26-août-25

Nom du Trésorier (en lettres mouillées) : Josée Boudreault

Date

